

■ ANNALES DE LA RECHERCHE  
URBAINE

n° 80/81, décembre 1998

## GOUVERNANCES

Une constatation s'impose à travers les différents articles de ce numéro. Si la phase d'importation ou de transcription du modèle théorique anglo-saxon issu de la *governance* semble terminée, une évaluation critique des objectifs comme des réalisations est entamée. Pourtant nombre d'exemples présentés donnent à voir ce qui n'est pas directement décrit comme *gouvernance*, par le trop large éventail de définitions avancées par les auteurs. Ceux-ci parlent d'*urbanisme pratique*, d'*optimisation sociale* permettant de contrer diverses échelles de fragmentation par le *jeu des appartenances*, mais aussi de *système d'actions collectives*, d'*interdépendance*, de *stratégies généralisées d'occupation institutionnelle*. Tous évoquent en revanche les *contextes* d'interventions, les *productions de cohésion* nécessaires. Ils ont pour constat commun que les nouvelles actions susceptibles de mieux aboutir sont celles qui font part de *nouveaux acteurs* et de leurs capacités à s'intégrer dans un niveau intermédiaire, *celui des organisations* pour autant qu'elles présentent un intérêt pour le *local*. La *gouvernance trouverait là sa totale expression*. Intérêts fortement dissemblables, alors que cette question de *gouvernance* ne surgit que quand *la ressource de la fuite ou de la guerre pour résoudre les conflits* n'existe plus. Les bilans présentés ici ne sont que positifs, tous avec un même bémol. Ce serait négliger les enjeux réels que de nier les *interdépendances des acteurs*, les difficultés de *cohérences de pilotage* et le rôle des *relations sociales dans les processus décisionnels* présentés. S'il est souvent parlé de *partenariat* et de *participation* pour se forcer les uns les autres à *penser et à agir en commun* pour une *efficacité accrue de l'action publique*, ne s'agit-il pas d'un vœu pieux d'une *réforme venue d'ailleurs et dont le caractère utopico-autoritaire n'a pas échappé* [aux autorités locales comme aux habitants] et *qui avant d'apporter croissance et développement, viennent saper le pouvoir en place* ? Ce numéro des Annales nous rappelle assez justement que la *gouvernance* est un pouvoir partagé, certes, mais qui régule ce partage au profit de qui ?

Plan Urbanisme - Construction -  
Architecture - Tour Pascal 8 - 92055 -  
Paris-La Défense - Cedex

## ■ LES ÉTUDES DU CERİ

n° 48 décembre 1998.

*Les Russes d'Israël, une minorité très influente*

Le CERİ présente ici une étude sur la minorité russe d'Israël. Anne de Tinguy expose et analyse, à l'aide de nombreuses données statistiques, les modalités de l'intégration de cette communauté à sa nouvelle société d'accueil. Elle démontre que cette immigration qui constitue par son ampleur un événement sans précédent (quelques 750 000 personnes entre 1989 et 1997) modifie nettement les équilibres de la société. Considérés comme « ethniquement » juifs en URSS, une nouvelle ethnicité se dessine en Israël, basée sur des critères linguistiques, qui les désigne comme « russes ». La conscience d'appartenir à une élite (50% des adultes ont fait des études supérieures), conduit à une valorisation marquée de leur groupe, et à la volonté de prendre une part active dans leur nouveau pays. Pourtant, malgré une bonne intégration économique et politique, l'intégration culturelle ne suit pas, en raison semble-t-il d'un fort communautarisme, favorisé par la proximité géographique des familles, la richesse exceptionnelle des médias russes, et le manque d'estime accordé à la culture israélienne. A. de Tinguy démontre que l'impact de cette immigration a été globalement positif pour la société d'accueil, notamment dans le domaine scientifique, artistique, culturel et économique, et que son arrivée redonne un élan à l'idée de laïcité et de pluralisme, faisant augmenter le nombre des laïques en Israël. Par ailleurs, une influence directe sur la vie politique se fait sentir : au deux derniers scrutins, ils s'érigent en arbitres de la vie politique. En 1992, ils contribuent à l'élection des travaillistes, non comme partisans d'un compromis sur les territoires occupés, mais afin que les Etats-Unis garantissent les emprunts d'Israël nécessaires à leur installation ; en 1996, alors que la politique de ce gouvernement ne sert plus leurs intérêts, ils votent pour le Likoud, influant ainsi sur l'évolution du processus de paix israélo-palestinien.

CERİ  
Fondation Nationale des Sciences  
Politiques - 27, rue St-Guillaume -  
75337 - Paris - Cedex 07

## ■ ESPRIT

novembre 1998

*Peut-on réguler le capitalisme ?*

Le dossier de cette nouvelle livraison de la revue *Esprit* propose une discussion critique des thèses de l'économiste Michel Aglietta, dont l'apport majeur a consisté à articuler dans une même réflexion l'analyse du nouveau régime de croissance capitaliste et le nouvel ordre salarial dans les entreprises, sans pour autant occulter le rôle de l'État. Refusant de céder à l'utopie néo-libérale d'une régulation par le marché et à la vision libertaire de la disqualification inéluctable des individus de la société civile, les auteurs s'interrogent sur la situation du capitalisme actuel, replacé dans son évolution historique. Il s'agit de dépasser les dénunciations paresseuses de la pensée unique, afin de *prendre la mesure des caractères inédits de la situation historique que nous rencontrons, à commencer par l'analyse des ressorts spécifiques du capitalisme qui est le nôtre* (Olivier Mongin). Adoptant cette perspective, Dominique Goux et Éric Maurin réfléchissent sur la nouvelle condition ouvrière, mettant l'accent sur la fonction essentielle du service dans l'entreprise : *chacun d'entre nous (comme travailleur) doit, désormais, donner de plus en plus de lui-même dans son travail parce que chacun d'entre nous (comme consommateur) veut un accès de plus en plus direct à ce que les autres peuvent donner d'eux-mêmes (...)*. Toutefois, ce renouveau des solidarités « horizontales » ne signifie pas pour autant un dépérissement de l'État comme acteur économique. Au contraire, l'un des enjeux futurs réside dans ce mouvement simultané de recréation du rôle de l'État et d'émergence d'un débat public sur les choix économiques : *pas de politique économique sans débat public* (Pierre-Noël Giraud). En marge du dossier sur le capitalisme, on pourra lire un entretien du ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, sur *l'islam en France*, une analyse synthétique de Jean-François Bayart sur *la guerre en Afrique* et un point de vue de Lucile Schmid sur les prochaines élections présidentielles en Algérie.

Esprit  
212, rue Saint-Martin  
75003 Paris

## ■ HESPERIS-TAMUDA

Vol. XXXV - fasc. 2, 1997-1998

Cette livraison compte un article sur la période antique, trois sur l'histoire médiévale et trois sur la période contemporaine. Enrichi par de nombreuses photos d'objets relatifs au culte royal (portraits, vestiges ou reproduction de mausolées, de sanctuaires...) l'article de H. Ghazi-Ben Maïssa « *le culte royal en Afrique Mineure antique* » s'intéresse aux rois imazighen, et se demande si le culte qui leur était voué était plutôt d'ordre post-mortuaire ou de leur vivant ? Celui du médiéviste P. Guichard « *L'Europe et le monde musulman au Moyen-Age* » n'est autre que la traduction en français de son chapitre rédigé pour *Storia d'Europa* relatif à l'influence des relations entre l'Europe et le monde islamique sur la civilisation de ce dernier. M. Hammam s'appuie sur les récits des géographes Al-Idrissi « *Al Mushtaq fi-khiraq al Afaq* » et de Al Zuhri « *Al Kitab al jughrafiya* » pour relater les « *Relations commerciales entre Pise et le Maghreb sous l'empire Almohade (1166-1213)* ». M. Kably étudie la « *légitimité du pouvoir étatique et variations socio-religieuses au Maroc médiéval* », depuis la naissance de l'État almoravide au milieu du XIe s. jusqu'à l'émergence de l'État des Saadiens au cours de la première moitié du XVIe s. S'intéressant au Maroc précolonial, H. Belghazi nous livre une étude sociologique du « *rituel comme action sanctifiante des liens intergroupes : le cas de « tada » au Maroc* » et présente le processus de consécration de ce pacte bilatéral, qui par un ensemble de pratiques et de croyances populaires a pris un caractère sacré. La contribution de R. Bourquia sur « *droit et pratiques sociales : le cas des Nawazil au XIXe siècle* » présente, à travers une abondante littérature des nawazil les questionnements d'une société et son désir de légitimer des pratiques sociales non codifiées par la loi islamique. Enfin, M. Kharchich étudie « *la gauche lyonnaise face aux événements du Rif (1925-1926)* ». Les contributions en langue arabe de A. Benhadda, K. Ben Shir et de M. Boukabott et A. Al Bouzidi présentent quant à elles, un ensemble de documents inédits : manuscrits et témoignages (ottomans et marocains).

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, BP.1040 - Rabat-Maroc

## ■ GENÈSES, SCIENCES SOCIALES ET HISTOIRE

29, décembre 1997

*Sciences sociales improbables*

Cette livraison, coordonnée par Christian Topalov, est au plus près de l'inspiration fondatrice de la revue : analyser l'inscription des sciences sociales dans l'histoire, dans une perspective «transitive». D'une part, rendre compte de leur procès de production, c'est-à-dire de la façon dont leur objet et leurs méthodes sont susceptibles d'institutionnalisation, mais aussi, des conditions socio-politiques de cette production et de « la présence des intérêts mondains au cœur des formes cognitives ». De l'autre, saisir la façon dont les sciences sociales, dans le processus historique de fondation et de refondation qui constitue leur existence « normale », ne cessent de déplacer « la frontière qui sépare le vrai du faux, la science légitime des savoirs suspects, l'innovation du faux-pas ». Des sciences sociales « improbables », c'est-à-dire, non des constructions heuristiques dont la vérité n'aurait pu être prouvée ou dont l'évolution de ces disciplines permettrait d'établir la fausseté, mais des situations d'« échec scientifique » dont la prise en compte introduit à une réflexion sur les processus de qualification/disqualification dans le monde savant. Échec de la démographie en France, au XIXe siècle, qui connaît une première phase d'institutionnalisation dans les années 1875-85, avant de « disparaître » pour près de 3/4 de siècle et refaire surface dans les années 1940, sous le régime de Vichy (Libby Schweber). Échec des « socio-styles » visant à rendre possible « une exploration empirique de la complexité, en rupture avec l'analyse de la causalité » (Didier Georgakakis). Échec encore des tentatives de formalisation spatiale de la mobilité, visant à mettre en œuvre des « savoirs alternatifs » sur les flux migratoires (Paul-André Rosental). A l'inverse, succès de la « statistique raciale », qui ne s'impose pas moins dans les institutions scientifiques du Troisième Reich à la faveur d'une « solution politique » qui établit juridiquement le statut des identifications raciales (Morgane Labbé). En explorant les « marges de la science », selon l'expression de Roy Wallis, c'est « la production sociale des savoirs rejetés » que ce passionnant dossier invite à interroger.

Editions Belin  
8, rue Ferou - 75006 - Paris

## ■ MAGHREB-MACHREK

n° 162, octobre-décembre 1998

Dans les années 80, la libéralisation économique s'est traduite dans le monde arabe, comme sous d'autres cieux, par l'émergence et le renforcement du secteur privé. Aussi les études sur les nouveaux acteurs du développement que sont les « entrepreneurs » ont-elles fait *flores*. En revanche, les réactions syndicales à ce processus ont été négligées. Cette présente livraison de Maghreb-Machrek tente de remédier à cet oubli. Elle regroupe trois contributions qui se proposent d'analyser les mutations de l'action syndicale dans un contexte de « transition libérale ». Riad Zghal, dans un article sur le syndicalisme tunisien analyse l'évolution de la centrale syndicale tunisienne, l'UGTT, qui serait passée d'une posture « revendicative » à un partenariat avec les autres acteurs de la scène socio-économique tunisienne (État et patronat). Au Maroc, les syndicats sont confrontés à une situation nouvelle en raison de l'arrivée au pouvoir des partis d'opposition, avec lesquels ils ont des liens organiques. Traditionnellement engagé dans une logique de confrontation avec le Makhzen, le syndicalisme marocain est conduit à s'orienter vers une pratique de la composition, à la fois avec les pouvoirs publics *a priori* à l'écoute de leurs revendications, et un patronat se présentant comme le nouveau « héros du développement du pays ». De son côté, l'Égypte s'apprête à adopter un nouveau code du travail qui, en autorisant les licenciements collectifs, a pour objectif de transformer les relations professionnelles et d'adapter le pays au contexte de libéralisation des marchés du travail dans le monde. Outre ce dossier, on trouve un article du géographe Habib Ayeb sur l'eau et les politiques d'aménagement du territoire en Égypte, ainsi qu'un texte de l'économiste algérienne, Fatima-Zohra Oufreha, traitant de la montée sociale des femmes en Algérie.

La Documentation Française  
29-31, quai Voltaire 75340  
Paris - Cedex 07